

Les institutionnels français plébiscitent les fonds d'incubation pour soutenir les boutiques françaises

Réjane Reibaud 08/11/2017

Contraints par les ratios d'emprise sur les sociétés de gestion ou les fonds d'investissements, les investisseurs institutionnels sont de plus en plus nombreux à apprécier les fonds de place qui leur permettent d'investir de manière indirecte dans les talents de demain. C'est le message envoyé par plusieurs d'entre eux lors d'une conférence organisée lundi soir à Paris par 2i Sélection, un fonds de fonds géré par **Amliton Asset Management**, qui investit dans les sociétés de gestion entrepreneuriales. "Je ne peux pas investir directement des petits tickets dans des petites sociétés de gestion quand chez moi, à 50 millions d'euros le ticket d'entrée moyen, et sur la base d'un ratio d'emprise de 10%, il faut un fonds de 500 millions d'euros d'encours minimum. Le problème ce n'est pas d'amener des capitaux avec nos gros sabots. Mais c'est de sortir ensuite et laisser mortes sur le bord de la route les petites sociétés de gestion. C'est un problème d'accompagnement. Et 2i Sélection fait très bien cela pour nous", a ainsi expliqué Eric Bequet, responsable de la gestion d'actifs assurances de **BNP Paribas** Cardif qui fait partie des huit institutionnels qui ont participé à la levée de fonds de 2i Sélection.

Pour l'assureur, il est compliqué de justifier des lignes qui vont représenter 0,01% des encours seulement. "Quand elle voit ces lignes, l'inspection générale nous demande de les nettoyer car elles n'ont pas de justification au sens économique pur au regard de la taille de nos encours. Du coup, on agglomère avec un fonds dédié qui va faire la diversification et la sélection des gestions, mais le faire en direct ça n'a pas de sens".

L'assureur peut par contre intervenir sur des sociétés de gestion un peu plus matures avec des encours significatifs qui se retrouvent comme supports sur des unités de comptes au niveau des banques privées ou des CGPI. "Là on voit beaucoup de sociétés en accélération qui sont demandées par nos clients. Dans ce cas là, je vais demander d'avoir des sociétés de gestion avec un seuil minimum et avoir des délégations pour un agrément jusqu'à 100 millions d'euros. En dessous de 100 millions d'euros on va devoir passer en dérogation. Mais on est quand même à minimum à 100 millions d'euros. On a donc des seuils internes en plus des seuils réglementaires", explique-t-il. Le groupe a toutefois participé à de nombreux programmes de la place qui ont permis de faire émerger des nouvelles sociétés de gestion.

Pour **Maxence Hecquard**, adjoint au directeur des investissements de SMA BTP qui "ne délègue pas beaucoup sa gestion", avec 2i Sélection, "notre participation est très intéressée. Il s'agit de maintenir Paris comme un écosystème financier d'excellence. On considère que tout ce qui peut favoriser cela est important pour nous. Mais nous n'avons pas le temps de faire nous même le travail de recherche et de sélection. On est satisfait dans une perspective de veille technologique de passer par un acteur comme 2i Sélection".

Le constat est le même chez Groupe Pasteur Mutualité. "Il s'agit de trouver des talents, des sociétés en devenir, de nouvelles techniques de gestion ou d'approche de marché. C'est ce qui m'intéresse par rapport aux autres sociétés plus grandes qui diffèrent peu entre elles", explique Jean-Pierre Cave, trésorier général du Groupe Pasteur Mutualité. Les petites sociétés de gestion représentent 25% à 30% de son allocation sur les actions. Mais il choisit des entreprises qui ont au minimum 3 ans d'expérience et qui sont "très différenciantes les unes des autres".

"L'intérêt pour nous est celui de soutenir un secteur économique. Lorsqu'il s'agit de soutenir le développement des PME françaises sous forme d'actions tout le monde trouve cela naturel. Soutenir des PME de la gestion d'actifs c'est pareil", a aussi ajouté Eric Bequet, chez **BNP Paribas** Cardif. "En outre, quand je dois acheter des produits financiers, c'est bien d'avoir de la diversité et d'avoir des idées qui seront la gestion de demain. On peut y trouver des idées pour notre gestion tactique de portefeuille".